

LE MERLE À PLASTRON

TURDUS TORQUATUS

EN CÔTES-D'ARMOR

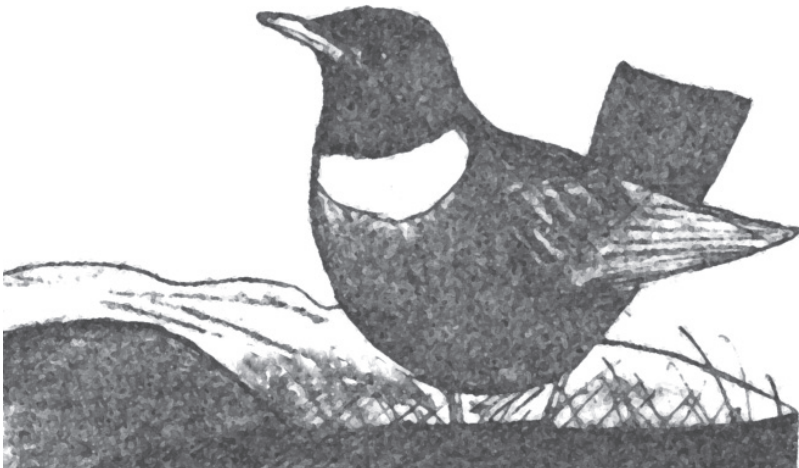
Sébastien NÉDELLEC

À la suite d'observations répétées de Merles à plastron sur le Ménez Bré/Louargat et Pédervec, il m'a semblé intéressant et utile de faire le point sur les contacts avec ce migrateur peu commun en Côtes-d'Armor.

Cet oiseau farouche et discret, fuyant souvent de loin à l'approche de l'homme, se reconnaît à sa demi-lune plus ou moins blanche sur la poitrine et à ses liserés pâles aux rémiges, grandes et moyennes couvertures (ce critère, le seul qui soit commun

aux oiseaux adultes et de premier hiver, permet de le distinguer en tous plumages du Merle noir). Au-delà de ces caractéristiques morphologiques visibles, la connaissance des cris, des « tchoc tchoc » nettement plus durs que ceux de l'espèce voisine ainsi qu'un trille étouffé évoquant la Grive litorne, se révèle très utile pour contacter l'espèce.

L'exploitation des données du fichier du GEOCA a permis de réaliser des tableaux et graphiques mettant en lumière



la phénologie du passage, les effectifs observés, les sites fréquentés, et ce, dans l'optique de faciliter sa recherche.

Statut

Deux sous-espèces distinctes sont visibles en Europe :

- *torquatus* : îles britanniques et Scandinavie
- *alpestris* : régions montagneuses d'Europe centrale et méridionale.

En France, seule la sous-espèce *alpestris* se reproduit régulièrement entre 1 000 et 1 800 m d'altitude dans les Pyrénées, le Massif central, les Alpes, le Jura et les Vosges. Pourtant, une petite population de la sous-espèce *torquatus* a niché peut-être régulièrement de 1971 à 1986 dans les Monts d'Arrée (Finistère) et des cas ponctuels ont été enregistrés dans la Manche en 1985 et le Pas de Calais en 1986 [1].

En Bretagne, le Merle à plastron est remarqué aux deux passages mais rarement en hiver (migrateurs attardés ou affaiblis ?). Il s'agit quasi-exclusivement de la sous-espèce *torquatus*, dont la proportion de britanniques et de scandinaves transitant par la région est inconnue. Ces oiseaux hivernent normalement dans le Sud de l'Espagne et au Nord-Ouest de l'Afrique, principalement dans l'Atlas, du Maroc à la Tunisie [2].

Si l'avenir de l'espèce ne soulève pas d'inquiétudes particulières à l'échelle européenne, grâce à ses foyers importants au centre-est du continent [3], la situation outre-Manche diffère nettement. En effet, le Merle à plastron est aujourd'hui classé sur la liste rouge des espèces menacées en Grande-Bretagne et en Irlande, à la suite de son déclin prononcé en tant que nicheur : -26,5 % de 1972 à 1988 [4] et

-58 % entre 1988 et 1999 [5]. Dans ce contexte défavorable, les observations bretonnes actuelles sont intéressantes et doivent être notées systématiquement.

De 1983 à 2009 : des apparitions irrégulières

En Côtes-d'Armor, conformément à son statut de migrateur, le Merle à plastron est signalé au printemps et à l'automne. Il n'y a aucune observation hivernale ou en période de nidification.

Les données transmises à la base du GEOCA, auxquelles se sont ajoutées quelques informations supplémentaires et parfois des notes et observations personnelles, constituent la matière première de cet article : au total, 68 données dont 37 (54 %) au printemps et 31 (46 %) à l'automne.

La donnée la plus ancienne qui m'est parvenue concerne un individu le 7 avril 1971 au cap Fréhel (Jacques Petit). Le développement de l'ornithologie et la création de la base de données en 1983 ont permis d'accumuler de nouvelles informations par la suite, mais on constate quelques années « blanches » après 1983 : 1984, 1990 à 1992, 1999, 2002, 2003 et 2005.

Le nombre de données est beaucoup trop faible (et la période trop courte) pour voir se dessiner une tendance depuis 1983. On constate simplement :

- une apparente (réelle ?) irrégularité des observations et des effectifs d'une année sur l'autre ;
- une large prédominance des contacts obtenus lors du passage pré-nuptial : 18 printemps contre 9 automnes (mais on remarque un rééquilibrage depuis 2006).

1970		1980		1990		2000	1
1971	1	1981		1991		2001	2
1972	1	1982		1992		2002	
1973		1983	2	1993	2	2003	
1974		1984		1994	1	2004	1
1975		1985	2	1995	1	2005	
1976		1986	1	1996	14	2006	3 6
1977		1987	1 3	1997	2	2007	1 4
1978		1988	3	1998	19 1	2008	3 3
1979		1989	1	1999		2009	4 5

printemps

automne

Tableau 1 : Nombre cumulé d'individus par an et par saison

N.B. : Les oiseaux qui ont stationné plusieurs jours consécutifs n'ont été comptabilisés qu'une fois.

Calendrier de présence

Passage prénuptial

Il y a 37 données printanières, s'étalant du 1^{er} mars (1996) au 30 avril (1972), soit une amplitude de 61 jours.

Le passage débute faiblement en mars, avec notamment un premier tir groupé du 20 au 26 (6 données). C'est de manière classique le mois d'avril qui voit passer le plus de Merles à plastron. Il est difficile de mettre en évidence un « pic » de passage, mais il semble avoir lieu autour du 12 avril (fréquence des données plus importante entre le 11 et le 16 avril). Néanmoins ce « pic » est encadré par 2 maxima enregistrés lors des printemps 1996 et 1998 : le premier le 6 avril et le second, à la fin du

mois (non intégré car la date précise fait défaut). En définitive, on peut retenir que le passage est soutenu sur la période large du 5 au 25 avril.

Citons quelques groupes observés :

- 15 individus fin avril 1998 à Erquy (effectif record, mais pas de date précise)
- 10 le 6 avril 1996 à l'île aux Moines (encore 3 le 8)
- 3 le 12 avril 1998 aux landes de Lanfains (encore 2 le 14)
- 2 à Erquy le 13 avril 1983 et le 15 avril 1985
- 2 à Bréhat le 8 avril 1996 et le 12 avril 1997...

Si les données disponibles montrent que le passage se termine fin avril, à

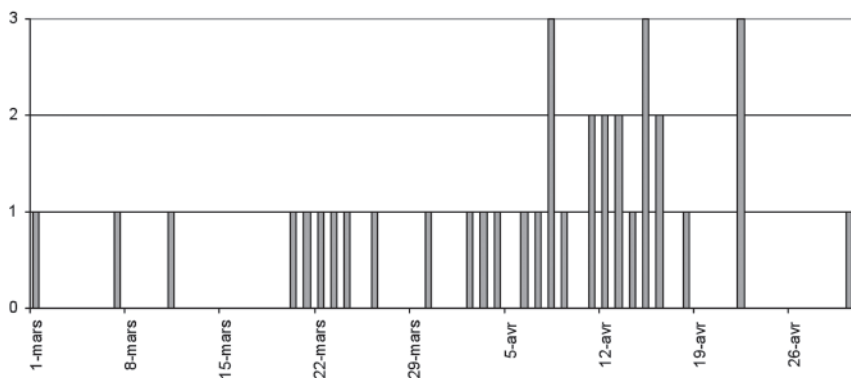


Figure 1 : Répartition des données printanières

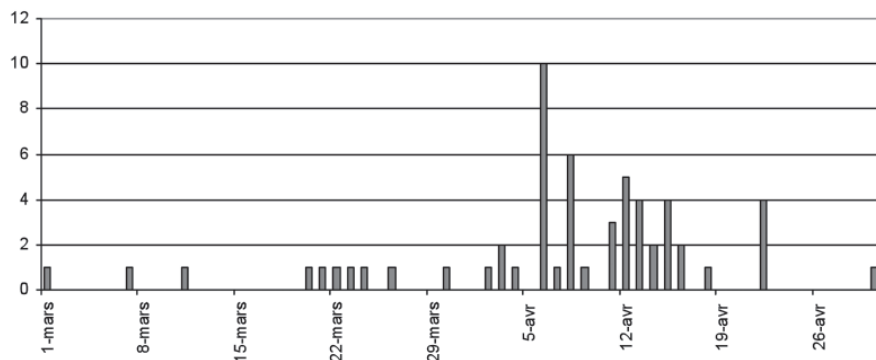


Figure 2 : Nombre cumulé d'individus par jour (passage prénuptial)

NB : Les trois premiers contacts correspondent au stationnement probable d'un individu du 1^{er} au 11 mars 1996 à la pointe de Bihit/Trébeurden.

l'échelle régionale, des migrateurs attardés peuvent être observés jusqu'au 20 mai (J. Maout, comm. pers.), mais ce n'est pas courant.

Passage postnuptial

Il y a 31 données automnales, s'étalant du 25 septembre (2001) au 9 novembre (2006), soit une amplitude de 46 jours.

Comme au printemps, il semble se dessiner un premier petit passage dans les derniers jours de septembre. Les contacts ont majoritairement lieu en octobre, surtout dans la deuxième quinzaine (15 données) et de façon plus marquée dans la troisième décade (maxima entre le 20 et le 22). Les derniers oiseaux sont vus début novembre (6 données).

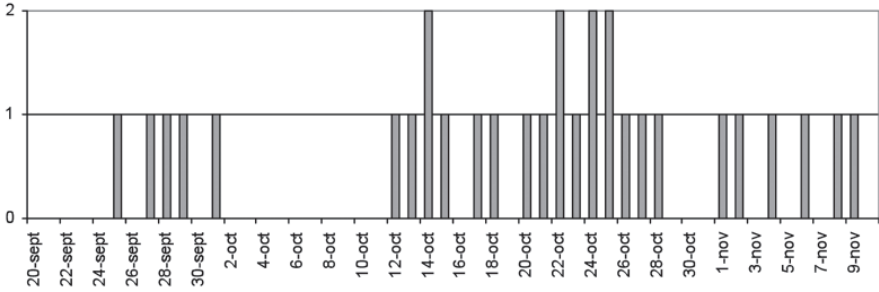


Figure 3 : Répartition des données automnales

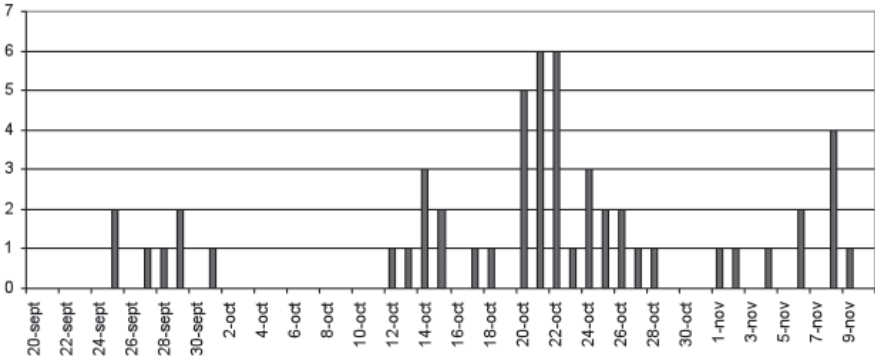


Figure 4 : Nombre cumulé d'individus par jour (passage postnuptial)

NB : Le dernier pic du 8 novembre est à relativiser (contexte exceptionnel de l'automne 2006, cf. plus bas).

Il faut préciser que 58 % des données automnales proviennent du Ménez Bré (18 données), en particulier durant l'automne 2006 (9 données) qui a révélé l'intérêt du site pour l'observation du Merle à plastron. Cet afflux remarquable a été constaté sur les îles bretonnes : le 17 octobre, un pic exceptionnel intervient simultanément à Ouessant, Sein et Hoëdic avec respectivement 90, 80 et 50 individus ([6],[7], A. le Névé, comm. pers.). Les plus « gros » effectifs du Ménez Bré ont été enregistrés lors de cet épisode : 5 le 20 octobre 2006, 6 le 21, 5 le 22, encore 4 le 8 novembre...

En supposant qu'il y ait eu un renouvellement des effectifs sur la période du 20 octobre au 9 novembre 2006, on peut raisonnablement penser que le total a dû être supérieur...

Une pression d'observation identique l'année suivante a permis de retrouver l'espèce : au moins 3 individus (peut-être 5) entre le 15 et le 28 octobre 2007.

Effectifs

nb d'individus	1	2	3	4	5	6	≥ 10	Total
nb de données au printemps	24	9	2				2	37
nb de données à l'automne	20	7		1*	2*	1*		31

Tableau 2 : Nombre de données en fonction du nombre d'individus observés (* automne 2006)

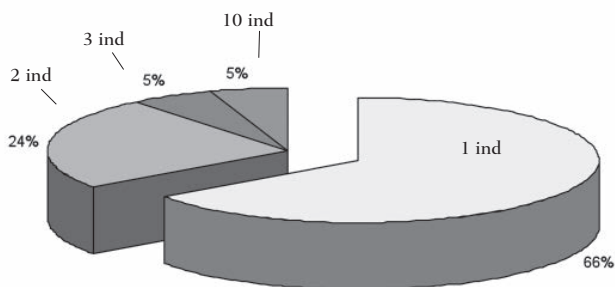


Figure 5 : Répartition des données printanières en fonction du nombre d'individus

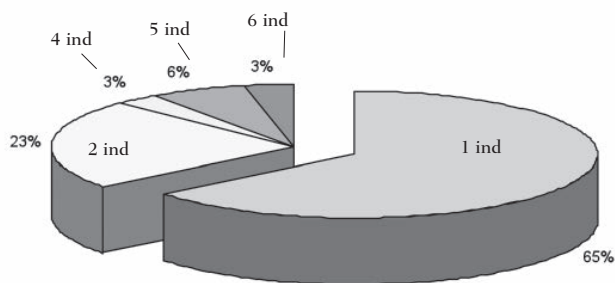


Figure 6 : Répartition des données automnales en fonction du nombre d'individus

On remarque les proportions quasi-identiques d'oiseaux observés à l'unité (65-66 %) ou par 2 (23-24 %), d'une saison à l'autre.

Sexes

On peut lire dans les guides d'identification : « Mâle : comme un merle noir,

avec un croissant blanc sur la poitrine, des liserés pâles sur l'aile et le bec souvent jaune avec la pointe noire. Fem. : brune avec des marques écailleuses sombres sur la poitrine [...] »

Jonsson L. (1994). *Les Oiseaux d'Europe d'Afrique du Nord et du Moyen Orient*, Nathan, 560 p.

« Sexes semblables, mais les mâles sont en règle générale plus noirs avec un croisement plus blanc [...] »

Svensson L. *et al.*, (1999, rééd.). *Le guide ornitho*, Delachaux et Niestlé, 440 p.

Dans le premier cas, il n'est pas précisé que la femelle arbore également un plastron, certes terne, mais visible au printemps. Ce manque de précision est renforcé par l'absence regrettable d'illustration de la femelle adulte. Le guide ornitho est plus clair à ce sujet.

Malgré l'existence d'un léger dimorphisme entre mâles et femelles adultes, la détermination du sexe des individus peut effectivement s'avérer délicate sur le terrain, d'autant que l'espèce est farouche et les observations souvent brèves. On comprend alors pourquoi seulement 13 données sur 37 (35 %) précisent le sexe au printemps (10 ou 12 mâles et 2 femelles), et 10 sur 31 (32 %) à l'automne (8 mâles et 2 femelles).

En revanche, la disproportion en faveur des mâles est plus surprenante, mais elle est également forte dans le comté de Nottinghamshire (Angleterre) : 71 % de mâles pour 94 individus sexés [10]. Pour expliquer ce déséquilibre, on peut penser que les femelles sont globalement sous-détectées, ou quelquefois prises pour des mâles (ce qui est envisageable).

Sites fréquentés

Certains sites régulièrement prospectés sont visiblement favorables puisque visités à la fois au printemps et à l'automne par le Merle à plastron :

- les Sept Îles (A13)
- Plougrescant (A15)
- Bréhat (A17)

le Ménez Bré (D14)
la baie de Saint-Brieuc (E19,...)

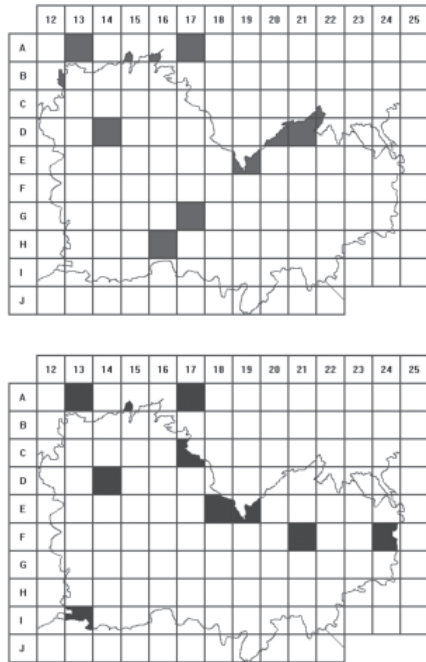


Figure 7 : Répartition des contacts printaniers puis automnaux

La réalité est sans doute très différente car bon nombre d'oiseaux passent inaperçus. En effet, beaucoup d'oiseaux s'arrêtent dans les jardins et les friches sans être remarqués (J. Maout, comm. pers.).

Les données concernent une gamme de milieux variés, littoraux ou non, en tous les cas majoritairement ouverts.

Sites (parfois regroupés par carrés) du nord au sud, d'ouest en est	Total	Printemps	Automne
8 secteurs « réguliers » (≥ 3 données) :			
Île aux Moines/Sept Îles (A13)	5	3	2
Port la chaîne, sillon de Talbert et archipel d'Olonne/Pleubian (A16)	3	3	
Île Nord/Bréhat (A17)	5	3	2
Île Grande/Pleumeur-Bodou, Pointe de Bihit/Trébeurden (B12)	6	6	
Cap Fréhel (C22, D22)	8	8	
Δ Ménez Bré/Pédervec (D14)	21	3	18
Cap d'Erquy, Dahouët/Pléneuf-Val-André (D20)	4	4	
Δ Landes de Lanfains (G17)	3	3	
10 autres sites (1 ou 2 données) :			
le Gouffre/Plougrescant (A15)	2	1	1
la presqu'île Renote/Trégastel (B13)	1		1
pointe de Plouha (C17)	1		1
les Sables-d'Or/Fréhel (D21)	1	1	
Saint-Eloy/Plérin (E18)	1		1
Béliard Longue Roche/Morieux (E19)	1	1	
la clairière, forêt de Saint-Aubin/Plédéliac (F21)	1		1
Lanvallay (F24) (jardin)	1		1
Δ vallée du Daoulas, Coat Liscuis/Laniscat (H16)	1	1	
Δ Menez Cliguéric/Plévin (I13)	2		2

Tableau 3 : Répartition des données par sites

N.B. : Les 6 secteurs littoraux « réguliers » totalisent 27 données printanières et seulement 4 données automnales ! L'absence de données automnales sur des sites comme Erquy ou Fréhel est frappant voire incompréhensible. La pression d'observation y est-elle moins forte qu'au printemps ? À l'inverse, sur le Ménez Bré, les contacts sont plus nombreux à l'automne, malgré une pression d'observation soutenue notamment aux printemps 2007, 2008 et 2009. Cela suggère peut-être une attractivité plus forte du Ménez Bré à cette période de l'année qu'au printemps (voir plus bas).

Sites côtiers

Derniers ou premiers morceaux de terre avant ou après la traversée de la Manche, les pointes littorales et les îles sont des sites privilégiés pour l'observation d'oiseaux migrateurs, parmi lesquels figure le Merle à plastron. Compte tenu de la pression d'observation plus forte sur le trait de côte, il est normal que le nombre de sites littoraux domine sur les sites intérieurs.

On imagine le Merle à plastron dans bien d'autres endroits : îles et îlots au large de Penvénan, pointes de la baie de Saint-Brieuc (Bilfot, Minard/Plouézec, le Bec de Vir/Tréveneuc, le Roselier/Plérin, les Guettes/Hillion...), Saint-Cast-le-Guildo, les Hébihens, etc.

Sites intérieurs et cas particulier du Ménez Bré

À l'examen du tableau 3, on remarque le caractère attractif des « montagnes » et landes sommitales (symbolisées par Δ). Le fait que l'espèce ait été vue sur Minez Cliguéric (Plévin), les landes de Lanfains et Coat Liscuis (Laniscat) n'est sans doute pas un hasard puisque, en quelque sorte, ces milieux doivent lui rappeler son biotope originel : outre-Manche, il est constitué de landes à bruyère, avec rochers, ravins, prairies, buissons et arbres épars, généralement à plus de 250 m d'altitude [11].

En halte, le Merle à plastron peut être vu presque partout et il recherchera plutôt les sites où il saura trouver les sources de nourriture nécessaires pour migrer. Vers de terre, insectes (au printemps) et baies (à partir du milieu de l'été) constituent en effet son régime alimentaire. La topogra-

phie du milieu et la coexistence de prairies et d'arbustes à baies ont sans doute une importance déterminante dans le choix des sites de halte. Par conséquent, les chances de rencontrer l'espèce sont forcément plus importantes quand ces conditions sont réunies. Il est donc primordial de bien connaître son régime alimentaire pour mieux le trouver : dis-moi ce que tu manges, je te dirai où tu es !

À cet égard, la configuration du Ménez Bré est particulièrement remarquable. Culminant à 302 m, son patchwork typique de prairies, de cultures et de landiers entrecoupés de haies de buissons et notamment d'arbustes à baies (abondance de sureau) lui confère un intérêt certain pour l'observation du Merle à plastron, et de façon plus nette à l'automne (contrairement à la tendance générale illustrée par le tableau 3 pour les sites littoraux). En effet, à cette période, le Merle à plastron exploite une grande variété de baies telles que sorbes, myrtilles, genièvre, mûres... Au Ménez Bré et Minez Cliguéric, il a été vu sur le houx, le lierre, l'aubépine, les ronces (obs. pers. et J. Maout, comm. pers.).

Les photos suivantes montrent le type de haies sur lesquelles on recherchera l'espèce.

Par ailleurs, il peut s'associer aux groupes de Merles noirs et de grives, dans les buissons ou au sol, comme ce fut le cas à l'automne 2007 sur un labour frais (obs. pers.). La photo 3 illustre parfaitement cela.

Les rares observations automnales d'oiseaux s'alimentant sur les arbustes cités plus haut sont finalement tout à fait conformes à ce qui est connu de son régime alimentaire en période internuptiale.

Dans ses quartiers d'hiver, le Merle à plastron se nourrit principalement de



Photo 1 : Ménez Bré (octobre 2009) – S. Nédellec



Photo 2 : Ménez Bré (octobre 2009) – S. Nédellec

baies de genévrier et d'arthropodes dans la Sierra Nevada [8], et quasi exclusivement de baies de genévriers non dégradés dans l'Atlas marocain [9], et ce, en compagnie d'autres turdidés (Grives draine, musicienne, mauvis et Merle noir).

Au printemps, peu de baies sont disponibles sous nos latitudes, excepté le lierre, et on le trouvera plutôt au sol, à la recherche de vers de terre ou de larves. Ceci est corroboré par les observations d'oiseaux exploitant les prairies des landes de Lanfains (S. Mauvieux, M. Plestan, comm.

pers.) ou les pelouses du Cap Fréhel (X. Brosse, comm. pers.), par exemple.

Nous donnons à la suite quelques sites intérieurs qui devraient, par leur configuration, retenir son attention. La liste est volontairement restreinte aux endroits qui dépassent les 250 m d'altitude (Montagnes Noires, massif granitique de Quintin et Méné).



Photo 3 : Merle à plastron et Merle noir (Angleterre, octobre 2007) – K. Joynes

Site (carré UTM) : point culminant/description sommaire :

- Minez Du – Glomel (I13) : 306 m/prairies, lande
- Landes de Locarn (G14) : 260-270 m/lande à bruyère
- Cîme de Kerchouan – le Haut-Corlay, Saint Bihy (G16-G17) : 285-318 m/prairies, cultures, lande boisée
- Bel Air, les Trois Croix – Trébry (G20) : 315-312 m/prairies, cultures, landiers épars
- La Ville Audrain, Belle Côte – Saint-Jacut-du-Méné (H20) : 295 – 284 m/prairies, cultures, landiers épars
- La Croix Bouillard – Lauréan (H20) : 303 m/prairies, cultures, landiers épars
- La Guérande – Saint-Gilles-du-Méné (H20) : 289 m/prairies, cultures, landiers épars.

Pour mémoire :

- Ménez Bré – Péderneac : 302 m/prairies, cultures, buissons

- Landes de Lanfains : 320 m/lande, buissons, prairies
- Minez Cliguéric – Plévin : 304 m/lande, buissons, quelques résineux épars au sommet
- Vallée du Daoulas, Coat Liscuis – Laniscat : 255 m/lande à ajoncs et fougères, crêtes

Naturellement, il est possible, avec de la chance, d'observer le Merle à plastron dans des sites plus atypiques comme le montrent les données automnales de Plédéliac (clairière forestière) et de Lanvallay (jardin).

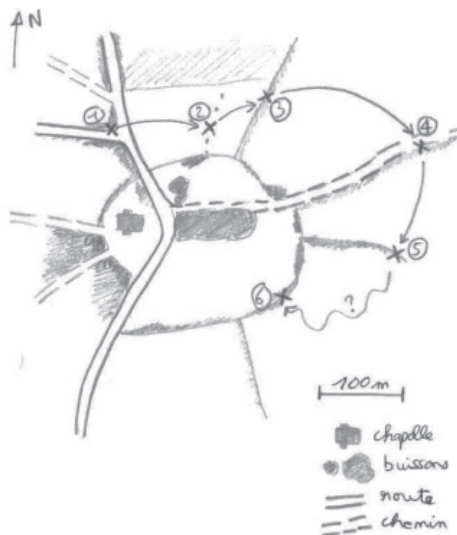
Conclusion

La recherche du Merle à plastron en Côtes-d'Armor peut s'avérer fructueuse à condition de mettre toutes les chances de son côté :

- Périodes optimales : du 5 au 25 avril et du 15 au 31 octobre.
- Milieux ouverts avec prairies, cultures et arbustes à baies, préférentiellement (?) sur des collines ou des landes (intérieures ou côtières).
- Connaître les cris.
- Prêter attention aux passages de grives qui peuvent coïncider avec les apparitions de Merles à plastron. Bien détailler également les groupes de Merles noirs à l'automne.

La prospection régulière et attentive d'un site *a priori* favorable doit permettre de le débusquer.

Quelques minutes avec un Merle à plastron...



Pour illustrer le caractère farouche du Merle à plastron et donc la difficulté à l'observer (et à le retrouver), j'ai retracé le parcours d'un mâle, le 21 mars 2009 au sommet du Ménez Bré. L'oiseau est alerte et se déplace fréquemment. Je ne parviendrai pas à le voir s'alimenter.

Remerciements

Je remercie les personnes qui m'ont apporté des informations complémentaires ou inédites, à savoir, Vincent Bretille, Xavier Brosse, Arnel Deniau, Laurent Godet, Philippe Lagadec, Arnaud Le Névé, Sébastien Mauvieux, Anne Sophie Moreau, Jacques Petit et Michel Plestan.

Je remercie particulièrement Jacques Maout pour la relecture critique et minutieuse du document original, Kev Joyes qui m'a autorisé à utiliser sa photo et Gary Smith pour le cliché de couverture.

Bibliographie

- [1] DUBOIS PH. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G., YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*, Delachaux et Niestlé, 560 p.
- [2] WERNHEIM C., TOMS M., MARCHANT J., CLARK J., SIRIWARDENA G., BAILLIE S. (2002). *The Migration Atlas : Movements of the Birds of Britain and Ireland*. T. & A. D. Poyser.
- [3] BIRD LIFE INTERNATIONAL (2004). *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*, Cambridge UK, Bird Life International, (Bird Life Conservation Series n° 12), p. 212.
- [4] ROBINSON R. A. (2005). *BirdFacts : profiles of birds occurring in Britain & Ireland* (v1.24, June 2009), BTO Research Report n° 407, BTO, Thetford [<http://www.bto.org/birdfacts>].
- [5] WOTTON S. R., LANGSTON R. H. W., GREGORY R. D. (2002). The breeding status of the Ring Ouzel *Turdus torquatus* in the UK in 1999, *Bird Study* 49, p. 26-34.
- [6] AUDEVARD A., QUÉNOT F. (2006). *Bulletin ornithologique île d'Ouessant* 2006 Vol. 15, 56 p.
- [7] ZUCCA M. (2006). *Automne 2006 sur l'île de Sein*, 11 p.
- [8] ZAMORA R. (1990). The fruit diet of Ring Ouzels (*Turdus torquatus*) wintering in the Sierra Nevada (South East Spain). *Alauda* 58 : 67-70.
- [9] Ryall C. & Briggs K. (2006). Some factors affecting foraging and habitat of Ring Ouzels *Turdus torquatus* wintering in the Atlas Mountains of Morocco, *African Bird Club Bulletin*, vol 13, n° 1, p. 60-74.

Liens internet

- [10] Ring Ouzel occurrences in the Eakring and Kersall area. Disponible sur www.earkringbirds.com/ringouzel.
- [11] Ring Ouzel Study Group. Disponible sur www.ringouzel.info